

MAGNUM ULTRA

MAGNUM ULTRA est un appât sous forme de grain. Il s'utilise uniquement à l'intérieur des bâtiments.

ACTION

Les anticoagulants permettent de ne pas éveiller la méfiance des rongeurs (relation entre l'ingestion de l'appât et la mort de leur congénères) car les premiers signes cliniques n'apparaissent que plusieurs jours après l'ingestion de l'appât.

Délai de l'apparition de l'effet biocide : 4 à 7 jours après consommation.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Déposer les appâts dans des boîtes ou postes d'appâtage pour rodenticides sécurisés et inviolables. Placer ces boîtes aux endroits fréquentés par les rongeurs (près des nids, des sites de nourriture, sur les passages et aux autres endroits ou l'animal gîte).

Contrôler régulièrement les boîtes afin de vérifier la consommation. La fréquence du contrôle sera fonction de la consommation, par exemple tous les 3 à 5 jours. Lors de chaque contrôle, compléter les postes d'appâtage de la quantité consommée jusqu'à l'arrêt complet de la consommation. Les rongeurs morts doivent être retirés régulièrement. Les appâts souillés doivent être remplacés car ils ne seront plus consommés.

Délai moyen du traitement : 6 à 8 semaines en fonction de l'infestation.

Rats : disposer 80 g à 200 g d'appât par poste.

Pour une infestation moyenne : espacer les postes de 15 mètres.

Souris : mettre 25 à 35g d'appât par poste.

Pour une infestation moyenne : espacer les postes de 3 mètres.

Les distances sont mentionnées à titre indicatif et sont fonction du degré de l'infestation et du bâtiment



Produit biocide : TP14

AMM :FR-2014-0096

Contient

0.005% Brodifacoum

Type :

RB (prêt à l'emploi) Avoine décortiquée. Contient un agent amérisant.

Durée de conservation :

2 ans

Conditionnements

Sac de 25kg

Seau de 5kg

ZA de Kerampaou

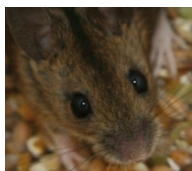
29140 MELGVEN

Tel. 02 98 59 57 57

Fax. 02.98 59 55 47

larc@wanadoo.fr

BR00011



MAGNUM ULTRA



Produit biocide : TP14

AMM :FR-2014-0096

Contient

0.005% Brodifacoum

Type :

RB (prêt à l'emploi) Avoine décortiquée. Contient un agent amérisant.

Durée de conservation :

2 ans

Conditionnements

Sac de 25kg

Seau de 5kg

PRECAUTIONS

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE

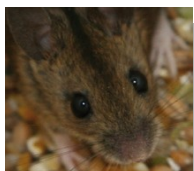
ANTIPOISON/médecin/...

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie conformément à la réglementation

local.



« Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. »



LARC

ZA de Kerampaou

29140 MELGVEN

Tel. 02 98 59 57 57

Fax. 02.98 59 55 47

larc@wanadoo.fr

BR00011